

Commission Travaux Aménagement

GAP Fleurissement – samedi 20 mai 2017

Présents : Christine Seux, Maryse Baesberg, Corinne Goy, Bernard Huftier (prairie fleurie : Samarins), Josiane Aussel (absence)

Animation de la réunion : André Oddon

Elu référent : André Oddon

Promenade en divers points sur le fleurissement et les aménagements

1. Montée du Fossé – rue Raoul Lambert

Pieds d'arbres – 5 fosses d'arbres

Point de vue des participantes :

- vivaces (plantes revenant chaque année),
- herbe rustique sans arrosage, mélange varié et différent selon les arbres,
- possibilité de mettre du gravier dans certaines (attention à la hauteur qui encouragerait au stationnement dans les fosses).

Dans la fosse devant la halte-garderie mettre un peu de gravier et semer.

L'érable du Forum est dégradé par les chocs des véhicules : installer une jardinière pour le protéger.

Proposition élu : semis en fin d'été – automne 2017, possibilité de graine d'Acanthes dans certaines fosses.



Micocoulier de Provence et Achillée crithmifolia au pied : exemple de végétation de pied d'arbre – Saillans – Prieuré (Micocoulier planté en décembre 2014)

<http://www.jardin-ecologique.fr/toutes-nos-plantes/31-achillea-crithmifolia.html>

2. Pied du Cresta

- Le personnel municipal a préparé le terrain pour la plantation prévue le 26 mai 2017, mais pouvant être décalée à la semaine suivante.
- Idée de Josiane Aussel : planter des plantes tapissantes pérennes pour empêcher les déjections des animaux.
- Proposition élu - Josiane Aussel : plantations en septembre 2017 d'arbustes persistants ou semi-persistants : Cotoneaster, Hortensia grim pant (Hydrangea petiolaris), etc...

N.B. Les plantations (si elles sont validées) seront extrêmement tapissantes et non envahissantes, de plus les regards seront gardés accessibles. La grim pante est réservée au mur du Cresta.



Hortensia grim pant : source planfor.fr

3. Nouvelle jardinière devant le Forum et barres à vélos de la Fontaine du Fossé

- L'idée est de signaler et protéger le futur parking à vélos (3 arceaux à poser printemps 2017). Cette jardinière proviendrait de la place de la Daraize.
- Il semblerait qu'une jardinière nne soit pas souhaitée par le GAP stationnement vélos.
- Proposition des participants : enlever la barre à vélos (inutilisable ?) de la Fontaine du Fossé, afin de dégager la vue à partir du banc.
- Remarque élu : en 2016, on a déjà déplacé cette barre à vélos, pour qu'elle soit mieux utilisée.

4. Pied de l'Orme du Fossé

- Les déjections canines sont bien présentes. Le caillebotis a été commandé et sera installé en juin 2017.
- Les participantes ont demandé de ne pas mettre de barres à vélos sous l'arbre et d'enlever le socle en béton de l'ancienne cabine téléphonique.
- Précision de l'élú : cette opération est à la charge de la mairie.

6. Pont sur la Drôme : Jardinières

- Avis partagé des participantes : en installer ou non.
Demande en forme de compromis : installation de 2 grandes jardinières (au moins 1 m de longueur) de chaque côté.
- **La notion de l'accueil à Saillans est mise en avant, village historique et touristique.**
- Information de l'élú : chiffrage de l'achat de 2 jardinières à réserve d'eau avec fixations pour barrière de pont et pré-fleurissement chez un horticulteur fournisseur de la commune. L'arrosage installé ne pourra pas être un arrosage automatique et sera donc une charge supplémentaire pour le personnel municipal.
- Si la solution est retenue en comité de pilotage : Les 2 jardinières seront installées avec les végétaux bien enracinées et en pleine croissance en mai, voire en juin 2018. Elles seront obligatoirement en plastique (type de plastique : comme les pots orange) pour des raisons de poids de manipulation. Les 2 jardinières devront être placée en situation ensoleillée de part et d'autre (choix des participantes), à l'écart de la végétation des quais Jobin et de Drôme.

7. Garde-corps des zones de point de vue sur la déviation entre le pont sur la Drôme et le pont des Samarins

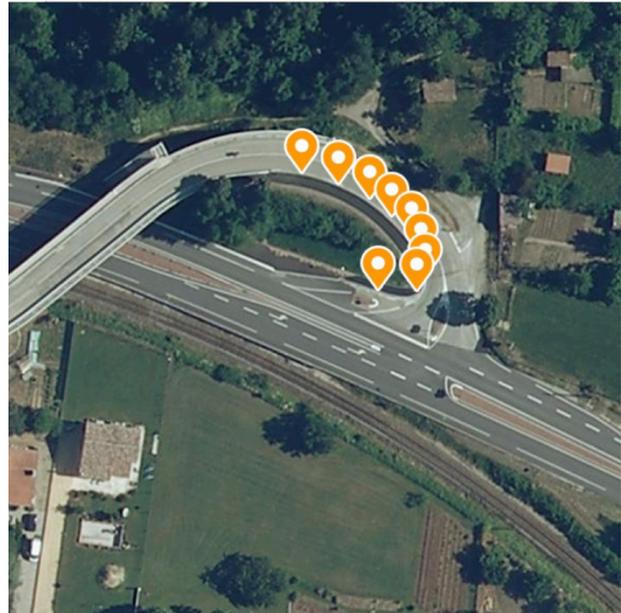
- Avis des participantes : réparer l'existant en le gardant ajouré, avec des barreaudages ou mieux des rosaces ajourées.
- Avis de l'élú : mettre aux normes tout en les réparant (enlèvement des plexiglas, revoir la hauteur des garde-corps) et demander des devis à un ferronnier.

8. Montée du pont des Samarins à partir du carrefour de la déviation – prairie : interdire le stationnement

- Situation : en été les baigneurs de Cachepou stationnent de manière anarchique sur le trottoir gauche (le seul existant). Les piétons circulant entre les Samarins et le centre-bourg sont obligés de descendre du trottoir à un endroit où les conducteurs des véhicules circulant sur la route n'ont pas de visibilité, d'où un danger qu'il faut prévenir.

- Solution installation de 16 à 20 potelets en bord de trottoir et fermant aux véhicules la circulation du trottoir et de la prairie au bord de la déviation.

géoportail



Source de l'image : Géoportail ¹

- La prairie en question est fleurie et il est demandé de ne pas la faucher en l'état, ensuite de la faucher haute pour limiter l'ambrosie et améliorer la biodiversité (pollen pour les abeilles, etc..). (Cette prairie a été fauchée la semaine suivante.)
- Il est demandé un passage piéton pour sécuriser la traversée de la route du col de la Chaudière au niveau du carrefour Passamare/route de la Chaudière/Déviation.

9. Place de la Daraize : Jardinières

- Une jardinière doit aller devant le Forum ; c'est l'occasion de garder les 2 restantes en gravillon de béton désactivé devant le parvis de la maison Eymieux/Mailleux/Vitrant. (Actuellement les 2 qui y sont placées sont dépareillées.)
- Autres possibilités : devant le Snack du Pont (potelet et barrières tordues enlevées).
- Les 3 jardinières devant le perron de la maison Eymieux/Mailleux/Vitrant.

10. Angle de la rue de l'Hôpital : Pot Orange

- Des participantes ont demandé qu'il soit placé sur la terrasse/parvis de la mairie.
- Avis élu : si l'avis général va dans le même sens : à installer en automne 2017 devant la mairie